Président de la république tout puissant

Par **justinetine**, le **28/02/2012** à **18:54**

Bonjour à tous,
Je viens souvent sur votre site mais pour une fois j'ai besoin d'aide.
J'ai une dissertation à rédiger pour la semaine prochaine et je voudrais savoir si mon plan est bon.
J'ai déjà regardé sur votre site par rapport à mon sujet et je me suis inspiré de certaines discussions.
Mon sujet est: Le président de la république: clé de voute des institutions.
Mon plan est:
I- Le pouvoir important du président de la république issu du suffrage universel direct pendant la période majoritaire
A- Le rôle d'arbitre en vertu de l'article 5 de la constitution
B- Les pouvoirs propres du président lui assurant une suprématie
II- Des pouvoirs diminués lors de la cohabitation
A- Le transfert des pouvoirs au profit du premier ministre
B- Un rôle important pour le parlement
Tous ces titres sont provisoires mais j'aurai aimé avoir un avis pour savoir si je suis sur la bonne voie!
Merci :)

Par **alex83**, le **28/02/2012** à **20:06**

Bonsoir,

Une partie sur la cohabitation, je ne suis pas sur que ce complètement satisfaisant.

A priori c'est intéressant, mais vu que les élections législatives suivent directement les présidentielle, ça réduit considérablement cette perspective. Quant à la dissolution, depuis le choc de 97, et depuis la réduction du mandat (qui entraine une campagne continue du président), les chance de cohabitation sont ténues...

Alors, à réfléchir... Je ne sais pas ce qui est le plus judicieux. Vous pouvez toujours le signaler dans l'introduction.

Par **Camille**, le **29/02/2012** à **09:29**

Bonjour,
[citation]depuis la réduction du mandat (qui entraine une campagne continue du président), les chance de cohabitation sont ténues...
[/citation]
Absolument.
Sauf... quand on commet la sottise de dissoudre l'Assemblée nationale en plein cours de mandat parce qu'on croit qu'on va remporter les prochaines élections et qu'en fait, on les perd...
[smile4]
(mais il est vrai que c'était encore un septennat, le dernier).

Pour le titre de la file : "Président de la république tout puissant", c'est un peu abusif. Certes, on n'est plus dans le cadre d'un PR *"inaugurateur de chrysanthèmes"*, comme c'était le cas pendant la VIe République, mais actuellement le PR n'est pas Dieu non plus.
(encore que c'était bien le surnom autoproclamé d'un certain PR dans l'émission des Bébêtes Show...)
[smile25]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés